



COMPTE-RENDU DE RENCONTRE THÉMATIQUE « MOBILITÉ DOUCE » Bande, le 19 novembre 2019

Présents :

- José Dock (Président – 3^{ème} échevin), Marc Quiryren (Bourgmestre), André Blaise (1^{er} échevin), Bernard Pierre, Jean-François Culot, Manuella Batter, Dominique Paulus, Yves Mairy, Laurent David, Michel Léon, Emilie Quiryren, Martine Mathieu, Claudine Bodart ; **membres de CLDR**
- Marcel David (2^{ème} échevin), Marie-Alice Pekel (4^{ème} échevine) ; **membres du Collège**
- Stéphane Pierard, **Chef du service travaux**
- Johanna Colmant ; **CCATM**
- Philippe Pirlot ; **Commission Forêt**
- Marjorie Félix, Jeannine Collignon, Albert Bricourt, Théophile Gérard ; **Citoyens**
- Marjorie Lequeux ; Bureau d'études Impact, **auteur du PCDR**
- Alain Jacquet et Fanny Van Der Smissen ; **Fondation Rurale de Wallonie**

Excusés : Philippe Lefèbvre, Laurence Arnould, Caroline Vermeesch, Mélody Imbach, Marc Timmermans, Florence Arrestier.

1. Contexte et objectifs de la rencontre

La commune de Nassogne s'est engagée dans une nouvelle Opération de Développement Rural visant à améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants, par la mise en œuvre de projets choisis et conçus en collaboration avec la population. Pour l'aider dans cette démarche, elle est accompagnée par la Fondation Rurale de Wallonie qui anime, entre autres, les réunions citoyennes. Après des réunions de consultation dans les villages au printemps 2019, la CLDR, une commission composée de citoyens et d'élus, a été mise en place pour mener l'ensemble des réflexions. Sur base des souhaits et besoins émis par la population mais aussi d'une analyse objective de la commune réalisée par le bureau d'études IMPACT, la CLDR a identifié différents enjeux pour l'avenir de la commune. Actuellement, elle organise des rencontres thématiques (mobilité, énergie, aînés, jeunesse, économie...) afin d'envisager avec la population des solutions concrètes aux problèmes soulevés.

Parmi les enjeux identifiés par la CLDR, un concerne la manière dont on souhaite **aménager nos cœurs de village, y vivre et s'y déplacer**. En effet, chaque village est un lieu unique qui accueille différentes fonctions répondant aux besoins des habitants. Il convient donc de se demander :

- Comment penser les aménagements publics et embellir les cœurs de village ?
- Comment structurer les différents espaces existants ?
- Comment partager l'espace-rue pour redonner une place aux piétons ?
- Comment relier les villages entre eux ?

Pour répondre à ces questions, la FRW a proposé de travailler en deux temps.

- Premièrement : mener une analyse des besoins par village. → Objet de la réunion « cœur de village », organisée le 30 septembre.
- Deuxièmement : envisager les possibilités de créer un maillage de voies lentes entre les villages. → Objet de cette réunion.

2. Diagnostic et enjeux

Comment penser autrement la mobilité au cœur et entre les villages ?

Les principaux aménagements de mobilité douce existants concernent surtout le réseau de promenades balisées, qui a essentiellement une vocation de loisirs. Par contre, il manque sur la commune d'aménagements favorisant la mobilité piétonne et cyclable à vocation utilitaire ; les initiatives existantes sont insuffisantes pour se passer de la voiture.

Constats positifs	Constats négatifs
<ul style="list-style-type: none"> - Bonne accessibilité routière - Pas de problématique « objective » en matière de sécurité routière - Situation sur la ligne SNCB 162 « Namur – Luxembourg » (halte à Forrières) et sur la ligne express TEC 88 « Bastogne – Namur » (arrêt à Bande) - Service du Proxibus - Trottoirs aménagés sur le centre de Nassogne - Nombreuses possibilités de déplacements de « loisirs » (Pays de Famenne) 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible desserte et peu de services à la halte de Forrières - Faibles fréquences des bus (horaires scolaires) - Faiblesse des infrastructures pour les déplacements lents « utilitaires » - Tronçons actuellement manquants dans les itinéraires de loisirs - Très forte dépendance à la voiture - Pas d'initiative de covoiturage

La réflexion doit donc porter sur deux volets : les voies lentes et les « transports en commun au sens large ».

La CLDR a identifié 3 enjeux

- Faciliter la mobilité douce et penser autrement notre cadre de vie pour un espace-rue partagé
- Développer des plateformes ou outils NTIC pour le covoiturage
- Développer une mobilité douce utilitaire

Les souhaits des habitants (issus des consultations, du groupe de travail « cœur de village », de la CLDR...) sont présentés aux participants.

3. Groupes de travail

Méthodologie :

Les participants sont invités à se répartir en 4 groupes. Chaque groupe a à sa disposition :

- Une carte de la commune en format A1 fournie par le bureau Impact (avec les points d'intérêt, les lignes et arrêts de bus, les cheminements du Pays de Famenne...).
- La carte des balades balisées du SI.
- La liste des souhaits des habitants.
- Une fiche descriptive à remplir pour chaque tronçon.

Les participants sont invités à désigner un secrétaire/rapporteur par groupe, à prendre connaissance des documents mis à leur disposition et à repérer sur les cartes les voies lentes (piéton/cycliste) permettant de relier les villages (et les points d'intérêt). Il s'agit donc :

- De compléter la carte si nécessaire (points d'intérêt...).
- D'analyser les idées/souhaits des habitants.
- D'identifier des itinéraires reliant les villages et les tracer sur la carte (voie existante ? Chemin potentiel ? ...).
- De prioriser les itinéraires identifiés.

Ensuite, chaque groupe est invité à réfléchir aux projets « transport en commun au sens large » ; à les prioriser et à voir comment les mener à bien.

SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS DE PROJETS/ACTIONS :

• Groupe I

- I.1 Chemin du Grand feu – Laid Trou à Nassogne, sur environ 200 m pour éviter la route régionale
- I.2 Chemin des Traîneaux à Nassogne, vers la rue des Champs, à rouvrir pour éviter la route régionale
- I.3 Liaison entre Chavanne (école) et Les Espèches, le long de la route régionale N856
- I.4 Prolongation de la liaison du Laid Trou vers le Mémorial des Anglais, à Nassogne
- I.5 A Chavanne, aménagements de sécurité routière pour la traversée de la N856
- I.6 Chemin des Flamands vers le Fourneau St Michel, problèmes d'ornières
- I.7 Création d'une liaison entre le Mémorial des Anglais et le chemin de la Diglette, à Nassogne
- I.8 Liaison entre la rue de Coumont et la rue des Champs, à Nassogne
- I.9 Liaison entre Blanche Eau et Inzofales pour faire une boucle sur Nassogne
- I.10 Liaison de Chavanne vers Ambly en évitant la route régionale N896
- I.11 Prolongation du chemin du Stokè, à Ambly
- I.12 Liaison d'Ambly à Grune, depuis Fer, le long du Tier des Renards, pour rejoindre la route Harsin – Nassogne
- I.13 Liaison d'Ambly à Nassogne, via le Bois d'Ambly et Derrière le Bois, pour rejoindre le cimetière de Nassogne
- I.14 Près d'Ambly, liaison entre Stokè et Tiboumont, pour rejoindre la route Harsin-Nassogne
- I.15 Liaison du Laid Trou vers Grune
- I.16 Réaménagement du gué à Chavanne

• Groupe II

- II.1 Liaison de Grune vers Marche-en-Famenne, en évitant les routes régionales : près d'Harsin, prolonger la route du Petit Foi et rejoindre Hargimont par la rive gauche de la Wamme. Le chemin est utilisable, mais en mauvais état, surtout la partie sur la commune de Marche. Ce tronçon est programmé dans les travaux prioritaires du Pays de Famenne.
- II.2 Liaison de Grune à Charneux : de Grune, descendre par le moulin, passer sous la N4, monter vers Chefneufays et redescendre sur Charneux (itinéraire de loisirs)
- II.3 Liaison de Grune à Bande : de Grune, prendre la rue Au-delà de l'Eau, traverser la N4 (tunnel ou pont) et poursuivre vers Bande
- II.4 Liaison de Grune à Nassogne : la route communale est la seule solution raisonnable et, heureusement, il n'y a pas trop de trafic sur cette voirie.

• **Groupe III**

- III.1 A Chavanne, liaison entre Les Espèches et l'école, via les Haies Bellot (Chemin des Abeilles)
- III.2 Sécurisation de la liaison Chavanne – Charneux par le rue Blanche Fontaine
- III.3 Réaménagement le chemin de la Hedrée entre Chavanne et la route régionale (*par chez Brachot*), pour ensuite continue vers Ambly (via Petit Foi)
- III.4 Réaménagement de la petite route qui longe la N4, côté Harsin
- III.5 A Charneux, réouverture du chemin au bout de la route de Nolaumont, jusqu'à la route de Roy
- III.6 A Forrières, sécurisation de l'accès vers la gare de Jemelle via la grand-route
- III.7 A Forrières, réfection de la route du Ronchi vers Lesterny
- III.8 A Forrières, réfection du sentier qui va de l'école vers l'IMP, la Famennoise... et ouverture d'un accès pour revenir sur la place du village
- III.9 Liaison Ambly – Nassogne : à Ambly, poursuite de l'aménagement au bout de la rue de la Prée jusqu'à la route régionale Nassogne-Ambly (via le bois d'Ambly), puis sécurisation de la route vers Nassogne, via le cimetière ou via la route régionale
- III.10 A Ambly, réouverture du chemin depuis le cimetière jusqu'à la route régionale N889. Puis sécurisation de la route vers la Chavée à Forrières (parallèle à la route régionale)
- III.11 Sécurisation de la route « des deux bancs » (rue de l'école), entre Ambly et Forrières
- III.12 A Nassogne, à la sortie du village vers Champlon, sécurisation de la route entre le chemin du grand feu et la route du laid Trou

• **Groupe IV**

- IV.1 A Bande, entretien de l'ensemble du réseau de points nœuds et des promenades balisées, notamment la promenade de la Pisserotte (de Tahée au Petit Ty)
- IV.2 A Grune, aménagement de l'Allée des Tilleuls pour les vélos

Liaison Bande – Grune – Harsin... Marche-en-Famenne, déjà proposée par d'autres groupes.

Marquage au sol « chevrons » pour les vélos, dans la Grand'rue de Bande et la rue Tahée.
Sur certaines voiries, le service travaux de la commune a uniquement tracé ce marquage dans les virages pour attirer l'attention des automobilistes à ces endroits, jugés plus dangereux.

A Bande, sécurisation de la Grand'rue, de la rue Tahée et du carrefour avec la N4.

RÉFLEXION SUR LES TRANSPORTS EN COMMUN AU SENS LARGE :

- Parking de covoiturage à Bande, dans la boucle du pont (N4 – direction Bastogne).
- Il existe un parking à proximité du camping de Harsin. La Commune est en discussion avec les propriétaires afin de pouvoir l'utiliser comme aire de covoiturage.
- Veiller à utiliser une signalétique appropriée et à communiquer sur les aires de covoiturage, les faire connaître.
- Créer un système de signalisation des possibilités de covoiturage à une échelle locale (Commune, village, ...). En ligne ? Via une application pour smartphone ? Via les réseaux sociaux ? Comment faire savoir à la communauté les trajets qui se font régulièrement, quid des horaires, de la sécurité, de la diffusion des données personnelles des conducteurs et utilisateurs, ...
➔ Rechercher ce qu'il se fait déjà dans d'autres communes.

4. Les suites

1) Travail sur le terrain

Il est proposé aux participants d'organiser des groupes autonomes pour aller vérifier sur place la faisabilité des projets.

Les différents tronçons identifiés sont répartis entre les participants.

Pour chaque tronçon, il est demandé de remplir une fiche descriptive avec :

- Description :
 - Route /chemin/sentier ?
 - Assiette régionale/communale/privée ?
 - Revêtement (asphalte, gravier, empierré, terre meuble...) ?
 - Largeur ? Longueur ?
 - Présence d'accotement/trottoir/piste cyclable ?
- Praticabilité : vérifier la faisabilité (nombre de km, déclivité, etc...) pour un piéton/pour un cycliste
- Les interventions : décrire les aménagements nécessaires (prendre des photos aux endroits critiques), décrire la signalétique nécessaire et la localiser
- Sur carte : dessiner le tracé retenu. Le géoportail de la Wallonie permet d'accéder gratuitement à différents fonds de cartes : <https://geoportail.wallonie.be/home.html>

Les différents fiches (avec photos, cartes...) doivent être renvoyées à la FRW ou déposées à la Commune (Julie Hernandez) pour le 15 janvier 2020.

- 2) Les propositions seront analysées par la CLDR : faisabilité technique et financière, pertinence, priorité... Les propositions retenues seront ensuite formulées par le bureau Impact sous forme de fiches-projets inscrites dans le Programme communal de développement rural.
- 3) D'autres rencontres thématiques seront prévues en 2020... et une est encore programmée cette année : parlez-en autour de vous !

Rappel : la dernière CLDR 2019 est programmée le lundi 16 décembre à 20h00.

CALENDRIER DES RENCONTRES THÉMATIQUES		
Energie (2/2)	Lundi 2 décembre à 20h00	Maison rurale de Nassogne

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !

Fanny Van der Smissen et Alain Jacquet
Agents de développement

Fondation rurale de Wallonie
Rue des Tilleuls, 1^E 6900 Marloie
084/21 98 60 famenne@frw.be



Retrouvez toutes les informations relatives à l'ODR sur le site : www.nassogne-odr.info